



Health
Canada

Santé
Canada



Fondation Brain Canada

Plateforme en santé mentale des jeunes

Parrainée par Objectif avenir RBC

Appel de demandes (AD)

À propos de RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 88 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com/collectivite-impact-social.

À propos de la Fondation Brain Canada

Établie à Montréal, la Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. Ce faisant, nous pourrions investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre le gouvernement du Canada (par l'entremise de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Depuis 1998, la Fondation Brain Canada, ses commanditaires et partenaires ont investi 277 millions dans plus de 370 projets de recherche partout au pays.

www.braincanada.ca



Health
Canada

Santé
Canada



Table des matières

Table des matières.....	2
Justification.....	3
Portée.....	3
Renseignements sur la subvention.....	4
Équité, diversité et inclusion.....	4
Admissibilité.....	5
Utilisation des fonds.....	6
Critères d'évaluation.....	7
Calendrier.....	8
Comment présenter une demande.....	8
Formulaire d'inscription.....	9
Demande détaillée.....	10
Processus d'examen.....	12
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	13
Communications.....	13
Renseignements.....	13

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.



Health
Canada

Santé
Canada



Justification

Les troubles mentaux frappent singulièrement les jeunes âgés de 15 à 29 ans partout dans le monde. Ils représentent près de la moitié du fardeau de la maladie au sein de ce groupe d'âge, ce qui en fait la principale cause d'invalidité. Compte tenu des dommages qu'inflige la COVID-19 sur la santé mentale des jeunes, le moment est venu de transformer en mesures concrètes nos idées et discussions au sujet d'un meilleur partage de l'information.

La **plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada** invite le milieu de la recherche en santé mentale des jeunes à instituer une plateforme nationale vouée au partage de données pluridisciplinaires et tenant aussi compte du vécu des gens. Elle vise à créer des synergies entre les groupes, tout en accélérant l'application pratique des résultats de la recherche, de manière à améliorer les services de santé mentale pour les jeunes.

Portée

Cet appel de demandes (AD) a pour objectif d'établir un groupe de chercheurs qui élaboreront une plateforme de recherche résiliente et durable. Celle-ci facilitera le partage de ressources de recherche centralisées, notamment l'accès à l'équipement, l'expertise, les données, les protocoles, les répertoires de patients, les biobanques et autres ressources dans le domaine de la santé mentale des jeunes. **La plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada devrait permettre aux chercheurs de :**

- mettre sur pied une plateforme nationale de partage des données de recherche sur la santé mentale des jeunes ;
- faire rayonner l'utilité des partenariats interdisciplinaires et des réseaux interactifs de collaborateurs ;
- démontrer que la disponibilité et l'accessibilité de la plateforme profitent aux utilisateurs dans leur quête commune pour améliorer les résultats sur la santé mentale des jeunes ;
- établir une base pour déterminer les besoins immédiats du milieu de la santé mentale des jeunes et y répondre, tout en prévoyant les moyens nécessaires pour faire face aux futures crises nationales de santé mentale ;
- prouver une influence durable sur les pratiques, programmes ou politiques qui se traduiraient par un changement dans les résultats de santé.

Ce programme finance une plateforme de recherche nationale destinée à *accroître les capacités techniques et de recherche* de plusieurs chercheurs œuvrant dans le domaine de la santé mentale des jeunes. Partant du principe de la science ouverte, la recherche à fort potentiel est tributaire d'un accès partagé aux équipements, laboratoires, services, bases de données, ordinateurs, serveurs, répertoires de patients et biobanques, et ce, grâce au développement de plateformes offrant un libre accès à ces technologies par le truchement d'une variété de réseaux de recherche. La disponibilité et l'accessibilité des plateformes facilitent largement l'accroissement de nos capacités ainsi que l'accès abordable à des équipements, technologies et services de pointe qui autrement ne seraient pas à la portée des chercheurs. L'utilité des plateformes de recherche n'est plus à démontrer et on sait qu'elles favorisent les collaborations et l'innovation interdisciplinaires. Or, la recherche en santé mentale des jeunes ne dispose toujours pas d'une plateforme digne de ce nom.



Health
Canada

Santé
Canada



La valeur ajoutée est au cœur de cette subvention de plateforme. Le financement de la Fondation Brain Canada et de RBC doit produire au moins l'un des résultats suivants :

- Amélioration du fonctionnement et des capacités d'une plateforme de manière à faciliter et à accélérer les recherches.
- Accès à une technologie spécialisée ou intégration et coordination d'infrastructures existantes de manière à en accroître la qualité et l'accessibilité pour les chercheurs ainsi que les personnes ayant une expérience vécue et l'ensemble du milieu de la santé mentale des jeunes.
- Création de nouvelles bases de données ou meilleur accès aux données, permettant des activités de recherche qui n'étaient pas réalisables auparavant.
- Création de retombées concrètes sur les capacités Canada en matière de recherche en santé mentale des jeunes.

Exemples de valeur ajoutée :

- Améliorer la capacité des chercheurs en santé mentale des jeunes à partager et à obtenir des données de recherche et des prélèvements biologiques et/ou à adopter des méthodologies communes.
- Standardiser l'acquisition et la conservation de matériel et élaborer des procédures de fonctionnement normalisées qui amélioreront la fiabilité et la reproductibilité.
- Démontrer que des projets de recherche seraient impossibles à réaliser sans les services ou les renseignements offerts par la plateforme (voir les coûts admissibles).
- Faciliter l'adoption de nouvelles techniques par la disponibilité et le partage des ressources du personnel dûment formé.
- Mettre au point des approches techniques et méthodologiques nouvelles pour la recherche en santé mentale des jeunes, y compris des outils informatiques et des logiciels, qui seront polyvalents et auront une incidence sur les progrès de la recherche.
- Mobiliser les parties prenantes pour rapidement mettre en pratique les connaissances acquises et composer avec les enjeux éthiques de la recherche en santé mentale des jeunes.

La plateforme en santé mentale des jeunes ne vise pas à remplacer les sources actuelles de financement ni à soutenir les niveaux actuels de service et de capacité d'une plateforme.

Renseignements sur la subvention

La plateforme en santé mentale des jeunes vise à financer pendant trois ans le développement et l'entretien d'une plateforme nationale de grande envergure, y compris les frais d'exploitation connexes. La subvention de plateforme atteint 5,13 millions de dollars.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux portant sur des humains et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé. En regard du caractère hétérogène et diversifié de la population canadienne, le protocole de recherche des candidats doit avoir égard aux variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant. À cet égard, nous invitons les candidats à se



Health
Canada

Santé
Canada



renseigner en lisant les recommandations des IRSC : [Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#). Il est également utile de vérifier si les travaux proposés respectent les normes d'EDI des IRSC intitulées [Plan d'action des trois organismes pour l'EDI \(2018-2025\)](#).

Outre le souci de l'EDI dans le protocole de recherche, la Fondation Brain Canada et RBC se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

Ce concours est ouvert aux groupes de chercheurs qui œuvrent dans le domaine de la santé mentale des jeunes. Dans l'ensemble, ce domaine englobe autant la recherche fondamentale que clinique, ainsi que toutes les disciplines (p. ex. : neurosciences, comportementales, cliniques, biologiques, cognitives, sociales et culturelles) ayant trait au milieu de la santé mentale, y compris les personnes ayant une expérience vécue.

- L'équipe de recherche nommera l'un de ses membres pour agir à titre de chercheur principal qui sera responsable de présenter la demande de subvention et de communiquer avec la Fondation Brain Canada. Le chercheur principal est normalement responsable de la gestion globale de la plateforme. Si la plateforme est une entité physique, celle-ci est normalement située dans l'établissement du chercheur principal. Le chercheur principal doit être affilié à un établissement canadien et y mener les travaux pour toute la durée de la subvention. L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées.
- L'équipe de la plateforme doit être composée de chercheurs provenant d'au moins trois institutions canadiennes et doit être admissible à recevoir du financement provenant d'organismes subventionnaires fédéraux. Les chercheurs doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche du laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement).
- L'équipe devrait compter dans ses rangs un **expert en application des connaissances** qui veillera à dresser un plan intégré d'application des connaissances au fil de la période subventionnée de trois ans. Ceci mettra à profit les connaissances générées et profitera concrètement aux soins de santé mentale, et ce, au cours de la période subventionnée et à long terme.
- Aussi, l'équipe doit inclure **au moins un utilisateur des connaissances** qui pourrait tirer parti des résultats de recherche pour prendre des décisions éclairées en matière de politiques, programmes et/ou pratiques en santé. Le rôle de l'utilisateur des connaissances par rapport au processus de recherche peut varier en intensité et complexité, selon la nature des travaux. Voici des exemples d'utilisateurs des connaissances : cliniciens, travailleurs sociaux, administrateurs scolaires, médecins, responsables politiques, décideurs, leaders communautaires et personnes ayant une expérience vécue. Ceux-ci travailleront avec l'équipe de chercheurs pour promouvoir les fruits de la plateforme qui sont susceptibles d'être très pertinents et utiles à d'autres utilisateurs.
- La plateforme en santé mentale des jeunes sera d'autant plus utile si elle favorise les interactions et partenariats entre utilisateurs des connaissances, notamment les personnes ayant une expérience vécue ainsi que les membres associés issus de différents secteurs, pays et milieux



socioéconomiques qui ont l'intention d'utiliser la plateforme, par exemple des chercheurs, scientifiques internationaux, cliniciens et parties prenantes (par ex. : industrie, gouvernement et autres secteurs non universitaires). Même si ces autres utilisateurs ne sont pas admissibles aux subventions de la Fondation Brain Canada, ils doivent être nommés dans la demande et celle-ci doit préciser leur rôle par rapport à la plateforme.

- L'équipe doit démarrer leur projet lorsque le financement commencera, soit en juillet 2022.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies.

Coûts admissibles	Coûts non admissibles
Contrats de service, réparations du matériel et autres améliorations visant à assurer la pérennité de la plateforme, à la maintenir à la fine pointe de la technologie et à accroître son rendement, sa capacité et le nombre d'utilisateurs pris en charge. <i>L'achat d'équipement et de matériel informatique ne peut dépasser un quart de la valeur totale de la subvention.</i>	Rénovation ou construction de locaux, achat de mobilier usuel de bureau et de laboratoire (armoires, tabourets, bureaux d'ordinateur, etc.).
Fournitures et services spécialisés nécessaires au fonctionnement de la plateforme permettant d'accroître son rendement et le nombre d'utilisateurs pris en charge.	Services de base de laboratoire (éclairage, chauffage, ventilation et climatisation, approvisionnement municipal en eau, gaz naturel, sécurité, nettoyage, etc.) et services de soutien à la recherche généralement fournis par un établissement universitaire (p. ex. bibliothèques et autres dépôts de travaux publiés, soins de base des animaux, fonctions de transfert de la technologie).
Salaires et avantages sociaux du personnel professionnel et technique responsable du développement, du fonctionnement et de l'entretien de la plateforme.	Salaire du chercheur principal ou de tout chercheur occupant un emploi universitaire.
Mise au point, dissémination et accès aux suivantes : bases de données, dépôts de données, répertoires de patients, plateformes informatiques et portails pour accéder aux données et les stocker ; élaboration de protocoles techniques, de normes de données et de procédures de fonctionnement normalisées.	Coûts que comporte le respect des exigences en matière de réglementation, de déontologie, de santé et sécurité au travail, de vérification ou de permis, assurances, etc. Coûts associés à la protection de la propriété intellectuelle.
Programmes de formation pour les nouveaux utilisateurs et le personnel technique ; publicité pour faire connaître la disponibilité et la capacité de la plateforme aux utilisateurs ; communications entre utilisateurs visant à améliorer l'utilisation et le fonctionnement de la plateforme ; réunions des comités de gestion visant à améliorer le fonctionnement de la plateforme.	Coûts de fonctionnement des plateformes qui ne sont pas prévus pour la recherche en neurosciences, et engagés par des utilisateurs qui sont inadmissibles à recevoir un financement des organismes subventionnaires fédéraux (IRSC, CRSNG et CRSH).



<p>Coûts de fonctionnement d'un projet de recherche visant à démontrer l'utilité et la valeur d'une plateforme nouvellement créée et à garantir un financement durable d'autres sources, <i>qui ne doivent pas dépasser la moitié de la valeur totale de la subvention.</i></p>	<p>Si la plateforme intègre la recherche à d'autres activités, comme la prestation de services ou l'éducation et la défense des intérêts, les coûts qui ne sont pas directement attribuables à la recherche et aux activités connexes de transfert des connaissances.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Veillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive et que la Fondation Brain Canada peut juger toute autre dépense admissible ou inadmissible. Les demandeurs sont invités à communiquer avec la Fondation Brain Canada avant de présenter une demande de subvention pour d'autres types de dépenses.

Critères d'évaluation

Pour obtenir un score élevé, une demande doit présenter les caractéristiques suivantes :

- 1) **Qualité de la recherche menée à l'aide de la plateforme.** La plateforme permet aux chercheurs de haut calibre de produire des résultats novateurs qui :
 - contribuent à faire évoluer la théorie et les concepts ou aboutissent à l'élaboration de nouvelles approches pour la prévention, le diagnostic et le traitement de la santé mentale des jeunes ;
 - n'auraient pas vu le jour sans la plateforme, sauf à un coût beaucoup plus élevé (en reproduisant l'infrastructure) et à un rythme plus lent ;
 - amélioreront la capacité de recherche en santé mentale des jeunes du Canada ;
 - en définitive, diminueront le fardeau de la maladie et amélioreront la qualité de vie des jeunes au Canada ;
 - stimuleront les collaborations intersectorielles (université/industrie, université/services de soins de santé) et/ou interdisciplinaires et/ou les partenariats internationaux, y compris les collaborations avec des personnes ayant une expérience vécue ;
 - reposent sur de solides fondements scientifiques et offrent des incidences potentielles élevées, dans le cas de plateformes dont une partie du financement sera consacrée à un projet de recherche.
- 2) **Caractère distinctif de la plateforme.** La plateforme est unique, c'est-à-dire qu'aucune autre plateforme n'offre les mêmes capacités au pays, ou dans la région ou la localité.
- 3) **Gestion de la plateforme.**
 - La gouvernance et la structure organisationnelle sont claires et conçues de manière à être bien comprises par les utilisateurs.
 - Un processus équitable et convivial pour l'accès à la plateforme est en place et les utilisateurs obtiennent la formation et l'aide, le cas échéant, qui leur permettent de l'utiliser de la façon la plus efficace, sécuritaire et économique possible.
 - Un processus assure la planification budgétaire régulière pour le fonctionnement, l'entretien et les modifications techniques afin de suivre le rythme des progrès scientifiques.
 - Le fonctionnement de la plateforme est régulièrement examiné ou vérifié par rapport à un modèle de rendement et les lacunes relevées sont corrigées.
- 4) **Valeur ajoutée par le soutien de RBC et de la Fondation Brain Canada.** La subvention facilitera l'accès des utilisateurs à la plateforme et améliorera la qualité ou la capacité opérationnelle de celle-ci. Les liens avec d'autres bases de données, dépôts, biobanques et registres sont décrits. Il est clairement décrit dans la demande la mesure dans laquelle la plateforme existante ou les



composants qui seront coordonnés ou intégrés grâce à la subvention bénéficier d'autres sources de financement.

- 5) **Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité.** Le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité., car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous. À ce titre, la demande démontre clairement comment les considérations de sexe, de genre et de diversité seront intégrées dans le développement et l'utilisation de la plateforme.
- 6) **Plan intégré d'application des connaissances.** La plateforme fait activement appel à la collaboration d'utilisateurs des connaissances et tient compte de leurs besoins en la matière. Les candidats doivent clairement illustrer la manière dont les impacts de leur proposition pourraient être démontrés et produiront un effet durable sur les pratiques, programme et/ou politiques qui se traduiront par un changement dans les résultats de santé.
- 7) **Science ouverte.** La plateforme offrira un accès universel à l'information scientifique. Les résultats scientifiques de la recherche doivent respecter les principes FAIR – *findable, accessible, interoperable and reusable* (repérable, accessible, interexploitable et reproductible). De plus, ils doivent promouvoir l'éducation ouverte ainsi que l'accès libre aux publications, aux données, au matériel, etc. La plateforme adopte une approche durable avec des mesures concrètes et un engagement envers la science ouverte, de sorte que - sous réserve des lois et règlements applicables - les données et spécimens seront utiles et accessibles au milieu de la santé mentale des jeunes, y compris les parties prenantes, les chercheurs, les cliniciens et les utilisateurs finaux. *Les demandes visant des dépôts, biobanques et registres dans lesquels seront consignés des renseignements sur les patients ou les sujets humains doivent préciser en quoi la plateforme respecte les normes en matière d'éthique.*
- 8) **Viabilité à long terme de la plateforme.** La demande présente une preuve de concept réalisable quant à la viabilité de la plateforme, durant la période subventionnée dans le cadre de la plateforme en santé mentale des jeunes et au-delà.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 2 novembre 2021
Date limite de réception du formulaire d'inscription	16 h HNE, le 14 décembre 2021
Invitation à présenter une demande détaillée	Du 20 au 23 décembre 2021
Accès au système de gestion des demandes	
Date limite de réception de la demande détaillée	16 h HNE, le 15 février 2022
Annonce du lauréat	Avril 2022
Début du financement	Juillet 2022

Comment présenter une demande

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courriel à l'adresse platformgrant@braincanada.ca. Un formulaire d'inscription doit être transmis avant de présenter une demande détaillée. L'accès au système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada sera accordé aux candidats invités à présenter une demande détaillée. Le chercheur principal doit dûment remplir tous les champs d'inscription du système SmartSimple avant la date butoir. **Les demandes présentées en retard seront**

rejetées. La Fondation Brain Canada accusera réception de la demande détaillée dans les deux jours ouvrables.

Formulaire d'inscription

Cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription.

Les candidats doivent transmettre le formulaire d'inscription et toute pièce jointe en format PDF à l'adresse platformgrant@braincanada.ca. Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés. **Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.**

Renseignements sur le candidat

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'EDI. Le sondage sera transmis par courriel après l'accusé de réception du formulaire d'inscription. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement, etc.) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

Sommaire de la plateforme

- Titre de la proposition.
- Dates de début et de fin du projet (choisir des dates dans un délai de 36 mois).
- Écrire jusqu'à dix mots clés décrivant la plateforme.
- Décrire brièvement la plateforme, la façon dont elle sera utilisée pour faire avancer la recherche en santé mentale des jeunes et son incidence dans ce domaine, y compris une explication des services spéciaux, des capacités ou de l'expertise que la plateforme offrira aux chercheurs, cliniciens, parties prenantes et personnes ayant vécu la maladie mentale, ainsi que les autres utilisateurs des connaissances à l'échelle nationale. Expliquer comment les données obtenues, conservées ou analysées par la plateforme seront accessibles aux autres chercheurs qualifiés et utilisateurs finaux, avec des garanties convenables pour assurer la protection des données d'études sur des humains (maximum 1 page).

Renseignements sur les membres de l'équipe

- Fournir le nom de tous les membres de l'équipe de recherche, l'établissement auquel ils sont affiliés ainsi que leur rôle.
- Nommer tout utilisateur des connaissances ou membre associé qui prévoit utiliser la plateforme, notamment des chercheurs, des scientifiques internationaux, des cliniciens et des parties prenantes (par ex. : industrie, gouvernement et autres secteurs non universitaires).

* Résumer l'utilisation que feront ces personnes de la plateforme proposée.

Renseignements facultatifs

- Indiquer le nom et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes (du Canada ou de l'étranger) qui ont la compétence pour évaluer la demande. Ces personnes ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer le nom et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait **pas** être transmise pour examen.

Les examinateurs seront choisis par la Fondation Brain Canada, qui prend ces suggestions et autres recommandations en compte.

Demande détaillée

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. **Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.**

Sommaire de la plateforme - Exigences identiques à celles du formulaire d'inscription.

- Titre de la proposition.
- Dates de début et de fin du projet (dans un délai de 36 mois).
- Écrire jusqu'à dix mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet.
- Décrire brièvement la plateforme, la façon dont elle sera utilisée pour faire avancer la recherche en santé mentale des jeunes et son incidence dans ce domaine, y compris une explication des services spéciaux, des capacités ou de l'expertise que la plateforme offrira aux chercheurs, cliniciens, parties prenantes et personnes ayant vécu la maladie mentale, ainsi que les autres utilisateurs des connaissances (à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale). Expliquer comment les données obtenues, conservées ou analysées par la plateforme seront accessibles aux autres chercheurs qualifiés et utilisateurs finaux, avec des garanties convenables pour assurer la protection des données d'études sur des humains (maximum 1 page).

Sommaire vulgarisé (maximum de 300 mots)

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

Proposition (maximum de 6 pages)

- Détailler l'utilisation proposée de la subvention de plateforme en santé mentale des jeunes en fonction des critères d'évaluation énoncés plus haut.
- Décrire l'incidence collective prévue des résultats de la plateforme sur les travaux de recherche de l'équipe, notamment les possibilités de partenariats intersectoriels, interdisciplinaires et internationaux, et sur les collaborations avec les personnes ayant une expérience vécue. De plus, décrire l'impact potentiel de la plateforme proposée sur les capacités du Canada sur le plan de la recherche en santé mentale des jeunes.
- Expliquer la manière dont l'application des connaissances sera mise en œuvre au fil du processus de recherche.
- Figures et références (maximum 3 pages additionnelles).



Plan de recherche et calendrier (maximum 4 pages ; excluant l'échéancier et le diagramme de Gantt illustrant les jalons)

- Décrire les objectifs généraux de la plateforme.
- Décrire les *jalons du projet*. Des jalons représentent des étapes importantes du projet. Les jalons à franchir au cours des trois premières années incluent, entre autres, l'élaboration d'un cadre organisationnel (administration, gouvernance, collaborations et partenariats) ; plan assurant l'évolutivité et l'amélioration de l'interopérabilité ; création de programmes de formation, d'ateliers et d'assistance pour les utilisateurs ; plan de création d'outils d'intégration et de soutien répondant aux besoins de la collectivité ; mise au point d'un modèle qui facilite le partage de la mine d'information avec égard pour la protection de la vie privée et les attentes des participants, et ce, dans le respect des exigences réglementaires et des pratiques exemplaires internationales en matière de gouvernance des données scientifiques ouvertes. Il devrait y avoir des jalons pour chaque période de six mois du projet proposé, assortis d'un ensemble de paramètres qu'un tiers pourra utiliser afin d'évaluer les progrès du projet.
- En pièce jointe sur une seule page, inclure un diagramme de Gantt (un modèle sera fourni) illustrant l'échéancier et les jalons prévus au cours de la période subventionnée (36 mois). Le diagramme doit indiquer les jalons énoncés ci-dessus.

Renseignements sur les membres de l'équipe

- Fournir le nom de tous les membres de l'équipe de recherche, l'établissement auquel ils sont affiliés ainsi que leur rôle par rapport au projet de plateforme proposé. Pour chacun, il est conseillé d'inclure une URL menant à leur page Web personnelle ou professionnelle. Fournir un CV suivant le modèle de notice biographique des NIH (un modèle sera fourni ; maximum 4 pages) résumant les compétences et réalisations de chaque membre.
- Nommer tout utilisateur des connaissances ou membre associé qui prévoit utiliser la plateforme, notamment des chercheurs, des scientifiques internationaux, des cliniciens et des parties prenantes (par ex. : industrie, gouvernement et autres secteurs non universitaires). Résumer l'utilisation que fera chacun de la plateforme proposée.

Budget :

- Pour chaque année de la subvention, indiquer le montant total du financement demandé dans le tableau du budget (un modèle sera fourni).
- Fournir un budget couvrant toute la période de financement, en indiquant les principaux postes décrits à la rubrique « coûts admissibles » ci-dessus, accompagné d'une explication justifiant comment ces dépenses serviront au fonctionnement souhaité de la plateforme (maximum 2 pages).

Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité

Le sexe, le genre et autres déterminants (ethnie, revenu, âge, éducation, etc.) peuvent jouer sur la santé. Au fil du processus de recherche, de la conceptualisation (développement d'une hypothèse scientifique) à son aboutissement (application des connaissances), le souci d'éliminer les obstacles et biais systémiques en faveur de l'inclusion favorise un accès universel à la plateforme et à ses bénéfices. Ainsi, l'intégration des considérations de sexe, de genre et autres déterminants de la santé aux projets de recherche garantit qu'ils produiront de meilleurs résultats et profiteront à toute la population canadienne.

Considérations relatives au sexe et au genre (maximum d'une page)

Quelles analyses comparatives entre les sexes et les genres+ (ACSG+) seront utilisées dans le cadre des projets de recherche (dirigés par le chercheur principal, les utilisateurs des connaissances ou les membres associés) utilisant cette plateforme ?

Considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (maximum d'une page)

Décrire la manière dont la plateforme visera l'inclusion de populations diverses qui pourraient l'utiliser, notamment les autochtones, les femmes, la communauté LGBTQ+, les nouveaux arrivants, les communautés racisées, ceux qui s'estiment désavantagés en raison de leur statut socioéconomique, manque d'emploi, d'éducation ou de formation, ainsi que les personnes vivant en région rurale ou éloignée.

Aspects éthiques, sociaux et juridiques (maximum d'une page)

En ce qui concerne la demande détaillée, les demandeurs doivent, le cas échéant, fournir toute documentation ou autorisation confirmant le respect des politiques nationales en matière de gestion éthique des sujets humains, des animaux et des risques biologiques. Puisque l'établissement doit émettre une preuve de son approbation avant que les fonds ne soient versés, veuillez décrire les politiques qui seront en vigueur d'ici la date limite de la demande détaillée, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait s'ajouter ultérieurement. En outre, décrire tout enjeu éthique, social ou juridique qui pourrait découler de l'utilisation des résultats de votre projet de recherche en santé mentale des jeunes.

Attestation et signatures

- Pour être admissible, la demande doit être signée par le chercheur principal.
- Signature des responsables d'établissements : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.
- Le demandeur doit veiller à obtenir les signatures en temps opportun.

Processus d'examen

Formulaire d'inscription

La Fondation Brain Canada utilise le formulaire d'inscription pour évaluer l'intérêt que suscite la plateforme en santé mentale des jeunes au sein du milieu de la recherche, confirmer l'admissibilité des candidats et guider le choix des examinateurs (comité d'évaluation) qui détermineront le mérite de chaque demande détaillée. En soi, le formulaire ne servira pas à déterminer les mérites scientifiques du projet, mais constitue une étape préliminaire à la demande détaillée.

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation et nommera un comité de sélection qui sera composé de spécialistes dont l'expertise et la formation sont très diversifiées. Ces experts seront recrutés selon les sujets abordés dans les demandes et ils ne seront pas en conflit d'intérêts avec celles-ci. L'examen des demandes détaillées aura lieu lors d'une réunion de sélection virtuelle.

Demande détaillée

Le comité d'évaluation par des pairs accordera une note de mérite à chaque demande en fonction des critères susmentionnés et il recommandera à la Fondation Brain Canada d'offrir du financement aux demandes qui ont reçu une note de mérite suffisamment élevée. Les candidats retenus seront avisés de l'approbation conditionnelle de leur proposition, et seront informés des conditions à remplir avant d'obtenir les fonds.

Les candidats recevront des commentaires écrits des membres du comité d'évaluation, sauf si ces derniers estiment que la proposition n'est pas concurrentielle. L'évaluation de la demande détaillée par le comité d'évaluation est sans appel.

Les candidats ayant obtenu une approbation conditionnelle pourraient être tenus de fournir certains documents à la Fondation Brain Canada (p. ex. contrats de service ou estimations pour la mise à niveau



Health
Canada

Santé
Canada



ou les réparations). Lorsque l'infrastructure comporte la gestion de renseignements personnels, ou de matériel provenant d'études chez les humains, ou qui seront utilisés dans le cadre de celles-ci, les candidats devront fournir des copies de l'approbation éthique appropriée de l'établissement, des ententes de confidentialité et d'autres approbations au besoin avant d'obtenir les fonds. Le versement des fonds à l'établissement du chercheur principal s'effectuera lorsque les documents requis seront reçus et les autres conditions remplies dans un délai raisonnable déterminé par la Fondation Brain Canada. S'il s'agit d'une plateforme multisites, il incombera au chercheur principal de distribuer les fonds aux autres établissements.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation finale du Fonds canadien de recherche sur le cerveau. La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre de la plateforme en santé mentale des jeunes parrainée par la Fondation Brain Canada doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada, et pour présenter leurs résultats, le cas échéant, afin de démontrer la portée et l'importance de leurs travaux.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse platformgrant@braincanada.ca.